

N/REF : 20/10/2025 10H09 C:000053 I:80329
V/REF : AC/C32152
V/Appel du Lundi 20/10/2025 a 10H09

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. NPA
IMMEUBLE : RES. NYPHEA - NPA
1BIS, RUE MADELEINE BRES
RESIDENCE NYPHEA
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le

26 Décembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 1BIS BRES - MME GOYER/MR GAUTREAU 06 82 85 13 96
LOGEMENT N° 107233, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4
MOTIF : SUITE DÉSEMBOUAGE, FUITE SUR CANNES RADIATEURS
Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 23/10

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

REMPLACEMENT CANNE RADIATEUR

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

CONSTAT : 2 CANNES ROUILLÉES ET UNE TETE THERMOSTATIQUE HS

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 31/10

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE D'EAU

REMPLACEMENT DE DEUX CANNES RADIATEUR

FOURNITURE ET POSE DE TROIS TETES THERMOSTATIQUES

REMISE EN EAU

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

REMARQUE : MALGRÉ LE DÉSEMBOUAGE RÉALISÉ, LES RADIATEURS FONCTIONNENT MAL. PRÉVOIR DÉPOSE DE L'ENSEMBLE DES RADIATEURS AVEC RINÇAGE COMPLET

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 21/11

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

PRISE DE REF ET MISE EN COMMANDE CANNE CHAMBRE

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION REPROGRAMMER (REMPLACEMENT CANNE + DEPOSE DES RADIATEURS AVEC RINÇAGE COMPLET DU RESEAU)

INTERVENTION DU 25/11 SAV
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
INJECTION PRODUIT DESEMOUAGE
MISE EN CIRCULATION AVANT DESEMOUAGE
REMPLACEMENT CANNE CHAMBRE
RÉALISATION DU DESEMOUAGE
INJECTION PRODUIT PROTECTION RÉSEAU CHAUFFAGE
REMARQUE : LE RADIATEUR DE LA SALLE DE BAIN FONCTIONNE MAL, LE ROBINET
EST DEFECTUEUX
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 26/11/25 a 11H17 M. M BRON
CL LCOMPTER Email envoyé le 24/11/25 a 09H30 MBRON@AIGUILLON.COM
NR LGESTION Email envoyé le 05/11/25 a 16H44 acasaert@aiguillon.com
MG LGESTION Email envoyé le 03/11/25 a 15H03 M. M BRON
PRÉVOIR DÉPOSE DE L'ENSEMBLE DES RADIATEURS AVEC RINÇAGE COMPLET DU
RESEAU CHAUFFAGE ET DES RADIATEURS
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
2310 : BONJOUR, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 2 CANNES ET UNE TETE
THERMOSTATIQUE. DANS L'ATTENTE.
MG LGESTION EMAIL en CC le 20/10/25 a 10H17 adariy@aiguillon.com
MG LGESTION Email envoyé le 20/10/25 a 10H17 M. M BRON
SUITE BT AC/C23280, NOUS NE VOUS AVIONS PAS DEMANDÉ VOTRE ACCORD
CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE DEUX CANNES RADIATEURS FUYARDES, POUVONS
NOUS EFFECTUER LES TRAVAUX ?
NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR
NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 05/11/25 A 16:44 MME A CASAERT
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 24/11/25 A 09:28 M. M BRON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	PBL146-FP.Rob.radiateur thermost.	5	70,00	210,00
4,00	PBL004-FP.Tuyau./remise sans calorif/ml	5	55,00	220,00
TOTAL H.T.				430,00
T.V.A. a 10,00%				43,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>473,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.